

L'OBSERVATEUR

de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale N°23

Incendies liés au gaz domestique

IL FAUT ASSAINIR LE SECTEUR DE LA DISTRIBUTION



Etat de la cohésion sociale

- **PLUSIEURS ACCIDENTS GRAVES ENREGISTRES**
- **NOYADE : DEJA 28 CAS DE DECES POUR L'ANNEE 2023**

Programme des filets sociaux

100 000 NOUVEAUX MENAGES SERONT ASSISTES EN 2023

Solidarté du Gouvernement envers les populations

1 530 IVOIRIENS EN DETRESSE EN TUNISIE RETOURNENT AU PAYS SAINS ET SAUFS

Solidarité communautaire

22 REFUGIES INTEGRES DANS LA REGION DU GBÊKÊ



MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

ÉDITO

**VIOLENCES SUR LES CAMPUS
UNIVERSITAIRES :
REDOUBLONS D'EFFORT POUR
ERADIQUER CE FLEAU**



Les vieux Démons de la violence continuent de hanter les campus universitaires dont le rôle premier est de former les élites de la nation et non de servir de théâtre d'affrontement entre étudiants.

Ils ont refait surface au cours du premier trimestre 2023 dans les universités Félix Houphouët-

Boigny de Cocody et Nangui Abrogoua d'Abobo-Adjamé, où des affrontements entre étudiants ont fait plusieurs blessés.

En lieu et place des débats intellectuels qui caractérisent la vie sur les campus, les mouvements estudiantins ont plutôt transformé leurs contradictions en scènes de pugilat parfois aux conséquences dramatiques.

Cette propension à vouloir régler les différends par la violence trouve ses origines dans le changement de comportement observé chez une frange importante de la population ivoirienne. La tolérance, le dialogue, la recherche du compromis, la cohabitation pacifique entre les populations qui ont longtemps caractérisé les Ivoiriens, sont de plus en plus foulés au pied, mettant ainsi à mal la cohésion sociale. De petites incompréhensions qu'on aurait pu régler à l'amiable, sont vite transformées en affrontements intercommunautaires qui entraînent à certaines occasions d'importants dégâts matériels et pertes en vies humaines.

Conscient qu'une situation de crise ne profite à personne, chaque Ivoirien doit faire sa part de sacrifice pour que le pays vive dans la tranquillité et la cohésion sociale. Cela repose sur l'acceptation du dialogue et de la tolérance, le respect de la discipline, des us et coutumes, l'éducation à l'esprit civique et à la citoyenneté, la fin de la méfiance entre les populations...

Consolider la paix, ramener la cohésion sociale, extirper la violence et éteindre le sentiment de revanche est un combat de longue haleine qui ne saurait aboutir dans un laps de temps. Pour vivre ensemble, les Ivoiriens n'ont d'autre choix que d'œuvrer pour que la cohésion sociale soit une réalité tangible. A force de persévérer dans la prévention et la sensibilisation, l'on parviendra à renforcer la cohésion sociale et consolider la paix pour une nation forte.

Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Sommaire

Au fil du temps... la cohésion sociale _____ P. 2
Actualité _____ P. 3
État de la Cohésion Sociale _____ P. 4
Plaidoyer _____ P. 5
Pas à pas _____ P. 6

- *La cohésion sociale : on avance, on recule*
- *Tous Azimuts*
- *En filigrane*

L'OSCS en mouvement _____ P. 7
Zoom Sur... _____ P. 8



Rédaction : siège de l'OSCS sis aux Deux Plateaux 7^{ème} Tranche non loin du pont reliant la 8^{ème} Tranche. 04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 27 22 42 67 34

Site web : www.oscs.solidarite.gouv.ci

Facebook : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

Directeur de Publication : Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Coordonnateur de la Rédaction : Mahamadou DOUMBIA

Rédacteur en chef : Adam ABOU

Editeur : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

Tirage : 2000 exemplaires

OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Observer, Analyser et Prévenir pour renforcer la solidarité et la cohésion sociale

Pour tous les faits ou situations qui pourraient troubler la cohésion sociale, appeler au

07 88 47 46 03 / 05 65 40 76 92 / 01 01 49 52 79

Rapatriement volontaire des Ivoiriens en détresse en Tunisie LE GOUVERNEMENT DEPLOIE UNE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ



Chaudes poignées de mains entre le Premier Ministre Patrick Achi et un migrant ivoirien, traduisant la solidarité du Gouvernement à l'égard de tous les Ivoiriens en détresse en Tunisie.

Dès le déclenchement de la crise des agressions des populations noires vivant en Tunisie, suite à la mise en garde du président tunisien contre les «masses migratoires incontrôlées» venues d'Afrique subsaharienne, le Gouvernement a engagé en urgence une opération d'assistance et de rapatriement des Ivoiriens qui y vivent. Cette importante opération pour laquelle une enveloppe d'un milliard de francs CFA a été débloquée par l'Etat, a permis d'assister les Ivoiriens qui étaient en détresse dans ce pays, du 4 au 29 mars 2023. Un exemple de solidarité de l'Etat vers ses populations.

Mme Kandia Camara, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères de l'Intégration africaine et de la Diaspora, pendant la mise en œuvre de cette opération, a rassuré tous les Ivoiriens qui vivent dans ce pays et qui souhaitent rentrer puissent revenir en toute sécurité. Grâce à cet engagement, 1 530 Ivoiriens en détresse en Tunisie ont pu regagner la Côte d'Ivoire sains et saufs. Le Premier ministre, Patrick Achi pour exprimer la compassion du gouvernement, a tenu à souhaiter « Akwaba » à la première cohorte de cette opération de secours en faveur de ses compatriotes rendus vulnérables.

Prise en charge médico-sociale

Dans cet élan de solidarité, un centre de transit a été ouvert à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), sis à Marcory, où ils ont été hébergés pendant trois jours avant de regagner leurs familles.

Mobilisée pendant plusieurs jours et parfois à des heures tardives, l'équipe technique composée d'agents des Ministères des Affaires Etrangères ; de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique ; de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté ; de la Santé, assurait la prise en charge médico-sociale avec beaucoup d'attention à leur égard.

En effet, pendant leur séjour à l'INJS, ils ont bénéficié de

séances d'entretien (orientation en matière d'insertion socio-professionnelle ou d'assistance sociale, écoute et prise en charge psychosociale), de soins de santé et des tests PCR. Chacun a perçu 150 000 F CFA, pour faire face aux premiers besoins, en attendant que les services du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique les intègrent dans leur programme de réinsertion dédié aux migrants de retour au pays.



Le Premier Ministre Patrick Achi à la tête d'une forte délégation du Gouvernement s'adressant à des migrants ivoiriens rentrés de la Tunisie.

En outre, le gouvernement a pris les dispositions pour que les Ivoiriens qui ont choisi de rester en Tunisie, malgré la situation, vivent dans la dignité en bénéficiant de l'assistance de l'Etat à travers l'Ambassade de Côte d'Ivoire.

Toutes ces dispositions prises par l'Etat pour faciliter le retour de ces migrants au pays, et surtout, faciliter leur réinsertion, traduisent l'engagement du Gouvernement à demeurer solidaire de tous les Ivoiriens en difficulté dans le monde. Comme ce fut le cas avec le rapatriement de 400 Ivoiriens d'Ukraine en mars 2022 quand ce pays a été envahi par la Russie.

Adam ABOU



PARTICIPEZ À L'ALERTE PRÉCOCE.

Pour tous les faits ou situations qui pourraient troubler la cohésion sociale et la tranquillité des populations,

contactez- nous au

07 88 47 46 03 / 07 68 22 82 37

05 65 40 76 92 / 01 01 49 52 79

Insécurité routière LE 1er TRIMESTRE MARQUÉ PAR PLUSIEURS ACCIDENTS GRAVES



Une collision entre un taxi intercommunal et un minicar le 18 mars 2023, sur l'axe Tiassalé - N'douci, a provoqué 4 décès et 1 blessé.

Dès la première semaine de l'année 2023, des accidents d'une grande violence se sont produits. Déjà le 5 janvier, à Yamoussoukro un minicar roulant à vive allure, après un dépassement s'est retrouvé sur la voie inverse face à un autocar d'une compagnie de transport bien connue. Cette collision a fait 14 victimes décédées. Le 4 mars, un autre accident grave s'est encore produit sur l'axe Bouake-Katiola. Le conducteur d'un mini car de transport en commun de type "massa" roulant à vive allure a percuté un camion remorque stationné en bordure de voie. Le bilan fait état de 24 victimes dont 15 décès et 7 blessés. Au total, ce premier trimestre de l'année a enregistré 4036 accidents qui ont fait 6 160 blessés et 234 décès. Le nombre d'accidents avoisine celui du trimestre précédent (4114 accidents). Avec l'entrée en vigueur du permis à point le 1er mars 2023, l'on espère une baisse du nombre d'accidents, sur l'étendue du territoire national.

Marie ASSOKO

Abidjan 4 ECROULEMENTS D'IMMEUBLES FONT 4 DÉCÈS ET 10 BLESSÉS

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a enregistré au cours du premier trimestre 2023, 4 cas d'effondrement d'immeubles dans la ville d'Abidjan. Ces différents cas qui concernent des immeubles en construction se sont produits en l'espace de 10 jours, du 4 au 13 février 2023. Ces incidents ont fait au total 14 victimes dont 10 blessés et 4 morts. Ces cas d'effondrement d'immeubles en construction montrent le manque de rigueur et de respect des normes en vigueur en matière de construction. Pour rappel, en 2022, au cours de la même période, 5 cas d'effondrement d'immeubles dont 3 en construction, ont été enregistrés par l'OSCS à Abidjan, faisant 14 morts et 34 blessés. C'est l'occasion d'appeler les acteurs du secteur immobilier au respect des normes de construction afin d'éviter ces drames qui endeuillent et inquiètent les populations.

Jean Luc KOUAME / Ahoua KONE

Feux de brousse et feux liés au gaz domestique DES PERTES EN VIES HUMAINES ENREGISTRÉES



Un incendie qui s'est produit dans un dépôt de gaz le 26 février 2023, à Bingerville, a occasionné des dégâts dans le voisinage

Au cours du premier trimestre de l'année 2023, 879 cas d'incendies enregistrés, ont fait 12 morts, 45 blessés et d'importants dégâts matériels. De façon particulière, les feux liés à l'usage du gaz domestique, au nombre de 59, ont fait 5 morts et 14 blessés. Quant aux feux de brousse, au nombre de 21, ils ont fait 3 morts.

Par contre l'année dernière, à la même période, 839 cas d'incendies avaient fait 19 morts, 39 blessés et d'énormes dégâts matériels. On note particulièrement à cette période, 65 cas d'incendie liés à l'usage du gaz domestique qui ont fait 4 blessés et 64 cas liés aux feux de brousse, qui n'ont pas fait de victimes humaines. Ainsi, la moyenne mensuelle d'incendies enregistrés au cours du premier trimestre de ces deux dernières années, tourne autour de 286 cas ayant fait 5 morts et environ 14 blessés.

On remarque cependant que les feux de brousse et les feux liés à l'usage du gaz domestique ont fait 7 morts contrairement à l'année dernière où ils n'avaient pas causé de pertes en vies humaines. Le cas marquant à ce niveau est un feu causé par une bouteille de gaz B6 au quartier Dallas d'Adjamé qui a fait 5 morts et 3 blessés, du 14 au 28 mars 2023. Ces chiffres nous interpellent tous et nous appellent à redoubler de vigilance dans l'usage des bouteilles de gaz.

Alice SANOGO

Noyade 28 MORTS DÉJÀ ENREGISTRÉS POUR L'ANNÉE 2023

Le nombre de cas de noyades connaît une hausse avec 24 cas ayant fait 30 morts au premier trimestre de l'année 2023 contre 12 cas en 2022 faisant 11 morts et 1 blessé. Cette hausse interpelle d'autant plus qu'on compte parmi les 30 morts 10 enfants. Le 29 mars 2023 par exemple, 4 enfants sont décédés au cours d'une baignade dans la rivière Glohou à Sinfra. Les populations doivent surveiller davantage leurs enfants.

Alice SANOGO

Incendies liés au gaz domestique IL FAUT ASSAINIR LE SECTEUR DE LA DISTRIBUTION



L'explosion des bouteilles de gaz survenue le 26 février 2023 à Bingerville a causé d'importants dégâts matériels.

Le gaz domestique ou le gaz butane est largement utilisé dans de nombreux foyers en zone urbaine. Cependant, la commercialisation des différentes bouteilles de gaz ne respecte pas toujours les mesures de sécurité exigées pour ce genre de produit, mettant ainsi en danger la vie des populations.

LA COMMERCIALISATION DU GAZ, UNE ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE

Si dans les stations-services les bouteilles de gaz sont conditionnées dans des cages installées à l'air libre pour minimiser les risques d'incendie en cas de fuite, ce n'est pas le cas chez certains grossistes ou chez les boutiquiers de quartier. Des distributeurs ont installé leurs dépôts de bouteilles de gaz dans des magasins contigus à des habitations. Ces magasins ne sont pas adaptés à ce type de commerce parce que n'étant pas aérés et les bouteilles exposées à la chaleur. Pis, il y a ceux qui se livrent à des transvasements clandestins de gaz au mépris des règles de sécurité. En cas de fuite, il suffit d'une petite étincelle pour que le drame survienne. Le Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS a enregistré de 2021 à février 2023, 9 cas d'incendies liés à une fuite de gaz dans des entrepôts qui ont fait 15 victimes dont 13 blessés et 2 décès ainsi que d'importants



Tous les revendeurs devraient avoir recours à ces cages pour stocker leurs bouteilles pour minimiser les risques d'incendie en cas de fuite de gaz.

dégâts matériels. Ces incendies sont liés pour la plupart à la violation de la réglementation exigée pour l'exploitation d'un dépôt de gaz. Pour les revendeurs de quartier qui utilisent les magasins, il faut remplir certaines conditions : disposer au maximum 100 bouteilles sur 24 m² dans un dépôt bien aéré, éviter toute source de chaleur dans un rayon de 10 mètres, disposer d'une signalétique sur les consignes de sécurité et les numéros d'urgence, de deux extincteurs portatifs de type « ABC » six kg au moins, se munir d'équipements de sécurité individuelle (chaussures de sécurité, casque, gants), de luminaires antidéflagrants et s'assurer que tous les fils électriques sont bien encastrés, éviter le transvasement des bouteilles etc..

Pour éviter de mettre en péril la vie des populations, les distributeurs doivent veiller au strict respect des consignes de sécurité contenues dans l'autorisation de vente qui leur a été attribuée par la Direction générale des hydrocarbures après vérification du plan de masse et de la situation géographique du magasin.

De même, les autorités locales doivent interdire, la vente des bouteilles de gaz domestique dans les bâtiments à usage d'habitation.

Il faut également appliquer la rigueur de la loi à tout vendeur clandestin qui se livre au remplissage ou au transvasement des bouteilles de gaz. Les populations sont appelées à veiller au respect de ces dispositions en collaboration avec les autorités compétentes.

En amont, les fabricants peuvent adjoindre à chaque bouteille le mode d'emploi et sensibiliser les populations à travers les médias et des caravanes de démonstration d'utilisation surtout des bonbonnes qui sont à l'origine de nombreux incendies.

Mathurin KOUAKOU

LA COHÉSION SOCIALE... **On avance****PERMIS À POINTS : UNE AVANCÉE NOTOIRE DANS LA LUTTE CONTRE LA VIOLATION DU CODE DE LA ROUTE**

Institué par décret le 3 novembre 2016, le système du Permis à points est entré en vigueur depuis le 1er mars 2023. Il inaugure une manière moderne de sanctionner les mauvais chauffeurs dont le permis sera retiré après l'épuisement du capital des 12 points grâce à la vidéo verbalisation. Outre les mauvaises conduites du chauffeur, certaines défaillances du véhicule (défaut de feux de signalisation), peuvent entraîner la perte des points. Ce système du permis à points qui contraint le conducteur à l'autodiscipline et à veiller à l'état du véhicule, est un palier franchi dans les luttes contre les accidents de la route qui endeuillent chaque année des milliers de familles en Côte d'Ivoire.

M. DOUMBIA **On recule****SÉCURITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES : UNE ÉDUCATRICE BASTONNÉE PAR UNE PARENTE D'ÉLÈVE**

Une parente d'élève qui bastonne une éducatrice au Lycée Sainte Marie de Cocody, une école d'excellence, juste parce que cette dernière l'a interpellée pour dénoncer le comportement pas du tout exemplaire de sa fille. Si ceci est possible dans ce type de lycées, qu'en sera-t-il dans les lycées ordinaires ? Quid du modèle que les parents d'élèves veulent donner à leurs enfants. Pendant que l'Etat et ses partenaires s'évertuent à offrir un cadre d'apprentissage propice à nos enfants, en promouvant les valeurs de tolérance, de non-violence et de respect mutuel dans les écoles, ce type de comportement ne fait que tirer par derrière l'école ivoirienne, voire de la société ivoirienne.

A. ABOU**TOUS AZIMUTS****Solidarité / Intégration de 22 réfugiés burkinabés LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OCS DANS LE GBÊKÉ AU CŒUR DE LA MÉDIATION***Les Secrétaires techniques ont été exhortés à plus d'efficacité sur le terrain*

L'arrivée impromptue de 22 demandeurs d'asile burkinabés, à Abolikro dans la sous-préfecture de Languibonou (région du Gbêkê), fuyant les attaques terroristes, a créé une tension entre les populations, au cours du premier trimestre de l'année. Grâce à des rencontres d'explication avec la contribution de la Commission régionale de l'OCS, aux côtés des autorités administratives, politiques, sécuritaires et coutumières, les populations ont été rassurées sur les raisons uniquement humanitaires auxquelles répondait l'arrivée de ces 22 réfugiés. En effet, le 13 février 2023, le Secrétaire technique de la Commission régionale du Gbêkê, M. Octave Noël Kouassi a pris part aux côtés de Madame le Sous-préfet, du Commandant de Brigade de la Gendarmerie et du Consul adjoint du Burkina en Côte d'Ivoire, à une séance d'échanges avec les 2 communautés afin de leur expliquer la nécessité de vivre en bonne intelligence.

Suite à ces démarches, le 21 février 2023, le Secrétaire technique à la tête d'une forte délégation composée de ses collaborateurs, du Consul adjoint du Burkina et ses collaborateurs, du représentant de Madame le préfet de Botro, de Madame le Sous-préfet de Languibonou, du Commandant de Brigade et de ses collaborateurs se sont rendus à Languibonou pour l'installation des 22 Burkinabés dans leurs familles d'accueil. Il a saisi l'opportunité pour sensibiliser les communautés baoulés, malinkés, nigérianes et maliennes à réserver un bon accueil aux 22 ressortissants burkinabés et pratiquer le vivre ensemble, surtout qu'il s'agit en réalité de personnes vulnérables (9 enfants dont 7 filles et 2 garçons, 9 femmes et 4 hommes).

M. KOUAKOU**EN FILIGRANE****Programme des Filets Sociaux
LE GOUVERNEMENT VA ASSISTER 100 000 NOUVEAUX
BÉNÉFICIAIRES EN 2023**

Le 2 février 2023 à Yamoussoukro, le Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, à travers le Bureau de Coordination du Programme des Filets Sociaux (BCPFS) a procédé au lancement d'un processus de sélection visant la prise en compte de 100.000 nouveaux ménages bénéficiaires au titre de l'année 2023. Présidé par Madame Myss Belmonde DOGO, Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, ce processus a consisté en une série d'ateliers régionaux qui ont réuni plus de 300 acteurs locaux de mise en œuvre du Programme des filets sociaux (corps préfectoral, représentants de l'administration sociale locale et chefs coutumiers), dans 14 régions sélectionnées. L'objectif était de les sensibiliser et de renforcer leurs capacités sur les aspects essentiels du programme avant de procéder au tirage au sort des villages bénéficiaires dans les 14 régions concernées.

V. OULOTO & M. ANO*Madame la Ministre Belmonde Dogo procédant au lancement du processus de sélection des 100 000 nouveaux ménages au titre de l'année 2023.*

Sécurité incendie, assistance aux victimes de sinistre LES AGENTS DE L'OSCS INITIÉS AUX TECHNIQUES DE SECOURISME



Un agent de l'OSCS a maîtrisé un feu de bouteille de gaz sous la supervision des sapeurs-pompiers.

Les agents de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) ont été formés le 16 mars 2023 à leur siège sur les premiers gestes en sécurité incendie, secourisme et évacuation par des experts du Groupement des sapeurs-pompiers militaires (GSPM). L'adjudant Kouassi Kan et le sergent-chef Yapo Serge ont montré les méthodes pratiques et des techniques thérapeutiques mises en œuvre pour porter assistance à des personnes victimes de sinistre. Ils ont présenté également des moyens visant à réduire les incendies dans les ménages. Séance tenante, les agents de l'OSCS ont fait des exercices pratiques de secourisme en cas d'alerte incendie, de feu de bouteille de gaz, etc.

Célébration de l'excellence

L'OSCS RECOMPENSE SES MEILLEURS AGENTS 2022



Le DG de l'OSCS encadrés des trois meilleurs agents de l'année 2022.

Comme chaque année, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a célébré ses trois meilleurs agents pour leur abnégation, leur assiduité et leur acharnement au travail. Ainsi, le 28 février 2023, jour anniversaire de la création de l'OSCS, M. FOFANA Mamadou, Sous-directeur des Etudes Techniques a été désigné 1^{er} meilleur agent. Il est suivi de M. Angaman Youssouf, Sous-directeur de la Production et Mlle Sanogo Fanta Alice, agent au service des Études et de la Documentation, classés respectivement 2^{ème} et 3^{ème} meilleurs agents. Ces distinctions traduisent les félicitations et encouragements de l'OSCS envers ses agents. Elles constituent une motivation et un appel à plus d'effort dans le travail en vue du renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire.

Partenariats

L'OSCS SIGNE DEUX IMPORTANTES CONVENTIONS



Le DG de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima et le DG de la DGAT, M. Bayo Ibrahima s'engagent pour la consolidation de la paix.

L'OSCS a signé deux conventions au cours du premier trimestre de l'année. La 1^{ère} a été signée le 10 février 2022 à Cocody avec l'Unité de Coordination du Projet de cohésion sociale des régions nord du Golfe de Guinée (UCP-COSO). Ce projet dans lequel l'OSCS intervient dans la composante 3 intitulée : « Plateforme de collaboration régionale et dialogue », veut prévenir les risques de Fragilité-Conflit-Violence (FCV) et gérer les risques climatiques et de catastrophes. La seconde convention signée le 17 mars 2023 avec la Direction générale de l'administration du territoire (DGAT), permettra au Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté et au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité d'être plus efficaces dans le renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale grâce aux efforts conjugués de l'OSCS et de la DGAT.

JIF 2023

LES FEMMES DE L'OSCS A L'HONNEUR

Les femmes de l'Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale (OSCS) étaient à l'honneur le 8 mars 2023, à l'occasion de la



Le DG entouré de l'équipe des femmes de l'OSCS

Journée internationale de la femme. A cette célébration dédiée à la défense des droits de la femme, le Directeur Général de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima, a tenu à leur rendre hommage pour leur abnégation au travail. Il les a invitées à poursuivre le combat pour que tous leurs droits soient reconnus dans la société, pour qu'elles soient plus représentées dans les sphères de décision. « Les droits sont quérables ; ils doivent être arrachés et il faut se battre pour en jouir. Je félicite toutes les femmes de l'OSCS pour le combat que chacune mène à son niveau pour faire valoir de ses droits », a-t-il déclaré. Mme Kossa Sati Léontine, Cheffe du Service Formation, a au nom de ses collègues, remercié le Directeur Général pour l'organisation chaque année des festivités de cette journée, au sein de l'OSCS. Elle a aussi salué la considération accordée aux femmes, au sein de l'OSCS, à travers la nomination de quatre d'entre elles aux postes de chefs de service sur huit.

Une sélection de M. DOUMBIA, E. MANGOVA, F. DIALLO

PRIX SPECIAL EBONY DE LA SOLIDARITE ET DE LA COHESION SOCIALE UN INSTRUMENT OFFERT AUX MEDIAS POUR LEUR CONTRIBUTION À LA CONSOLIDATION DE LA PAIX



La journaliste Brigitte Guirathé de Fraternité Matin, lauréate 2022, recevant son prix des mains du DG de l'OSCS, le 25 février 2023.

ce prix lancé depuis le 9 septembre 2021, dans le cadre d'un partenariat avec l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI), tient à cœur le Directeur Général de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohozon Ibrahim. Pour lui, il permet aux journalistes de jouer un rôle important dans la promotion de la solidarité et de la cohésion sociale et de redorer leur image. Car, à tort ou à raison, une grande partie des Ivoiriens pense qu'ils contribuent à provoquer ou envenimer les situations de crise, notamment politiques.

GARANTIR LA COHÉSION NATIONALE ET CONSTRUIRE LA PAIX

Le Prix spécial Ebony de la promotion de la solidarité et de la cohésion sociale est donc un instrument offert aux médias pour leur contribution à la consolidation de la paix. Ce, à travers la production et la publication d'articles sur des sujets relatifs aux thématiques promues par l'OSCS. D'où l'appel de l'Observatoire à l'endroit des journalistes afin qu'ils emboîtent le pas à Brigitte Guirathé de Fraternité Matin et Adama Bakayoko de Radio Côte d'Ivoire, lauréats des deux dernières éditions.

En effet, la 24ème édition de la Soirée des Ebony qui s'est tenue le 25 février 2023, à Yamoussoukro, a décerné le Prix spécial Ebony de la promotion de la solidarité et de la cohésion sociale à la journaliste Brigitte Guirathé. Son article a été choisi pour l'importance du sujet traité dans la promotion de la cohésion sociale : les alliances interethniques. Intitulé : "Alliances interethniques : un bel outil pour consolider la cohésion sociale", cet article traité sous forme de dossier, montre la force des alliances interethniques dans la prévention et le règlement pacifique des conflits entre certains peuples. Il fait découvrir comment ce mécanisme d'apaisement social fonctionne. Comment est-ce qu'il peut réellement servir à garantir la cohésion nationale et construire la paix dans nos sociétés en proie à des crises. «La réalisation de ce dossier m'a permis d'échanger avec des personnes ressources en matières de recherche et de consolidation de la paix qui ont fait des révélations sur des mécanismes traditionnels très efficaces dont dispose la Côte d'Ivoire pour prévenir les crises dans nos sociétés », soutient Brigitte Guirathé, tout en saluant l'initiative de ce prix qui suscite la contribution des journalistes à travers leurs médias à la promotion de la solidarité et de la cohésion sociale.

SENSIBILISER LES POPULATIONS A VIVRE EN HARMONIE

Adama Bakayoko, journaliste à Radio Côte d'Ivoire, premier lauréat de ce prix lors de la 23ème édition de la Soirée des Ebony, salue quant à lui, l'engagement de l'OSCS et de l'UNJCI

à travers ce prix qui donne l'opportunité aux journalistes de sensibiliser les populations à vivre en parfaite intelligence et en harmonie, malgré leurs différences, dans un pays politiquement stable et paisible.



Le journaliste Adama Bakayoko de Radio Côte d'Ivoire, premier lauréat du Prix recevant sa distinction des mains du DG de l'OSCS.

« J'ai toujours été engagé, explique-t-il, sur les questions liées à la cohésion sociale. Donc quand j'ai appris qu'un prix a été institué pour faire la promotion de la solidarité et de la cohésion sociale, j'ai décidé de travailler sur le mode de règlement des conflits entre éleveurs et agriculteurs dans les localités du nord du pays. Et Dieu merci, le jury a décelé la pertinence de ma production et m'a décerné le prix. Merci aux organisateurs, et surtout, à l'OSCS pour cette initiative qui mérite d'être soutenues à travers nos productions.»

ADAM ABOU

LA NOTE

HOSPITALITE POUR DES DEMANDEURS D'ASILE

Les attaques terroristes au Burkina Faso et au Mali ont entraîné un vaste mouvement de populations vers les régions du Folon et de la Bagoué (Nord-Ouest), du Poro et du Tchologo (Nord) et du Bounkani (Nord-Est). Ce sont des demandeurs d'asile venus avec leur famille ou individuellement qui, dans leur fuite face à l'insécurité et à la précarité, ont été accueillis dans les localités de Doropo, Sikolo, Téhini, Ferké, Kong, Ouangolodougou et Tougbo. Ces populations en détresse, malgré leur affluence, ont été accueillies par les autorités administratives et locales, et confiées à des tuteurs ou installées, après avoir été identifiées. Ce geste remarquable d'hospitalité a été accompagné, dans toutes les localités hôtes, par des dons en vivres et non vivres de la part des autorités, en vue de soutenir ces demandeurs d'asile ainsi que les familles d'accueil. Selon le Haut-Commissariat des Réfugiés (HCR), ce sont 14 557 demandeurs d'asile qui ont été identifiés dans la période de janvier à mars 2023, portant le nombre d'individus accueillis, depuis le début de ce mouvement de populations en avril 2021, à 18 642. Devant l'ampleur de ce phénomène, l'Etat de Côte d'Ivoire s'est engagé dans une politique efficace du flux des demandeurs d'asile, conduit par le Conseil National de Sécurité.

Ningan COULIBALY